

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 00 251 11 518 2005 Fax: 00 251 11 551 7844
Website: www.au.int

ST25980 – 64/2/24

**DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE**

**STRATÉGIE D'ÉDUCATION CONTINENTALE POUR L'AFRIQUE
(CESA 16-25)**

**THÉMATIQUE DE L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET DU
DÉVELOPPEMENT
RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE**

**Addis-Abeba (Ethiopie)
5-6 Décembre 2019**

COMMUNIQUÉ

INTRODUCTION

La Stratégie de l'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 16-25) stipule en termes clairs que l'éducation de la petite enfance et le développement (ECED) est le pilier pour l'apprentissage futur et l'identifie comme la prochaine frontière si l'Afrique tient à réaliser une éducation et une formation de qualité durable. La CESA 16-25 identifie l'éducation pré-primaire comme un sous-secteur négligé qui mérite une attention particulière. La thématique de la CESA ECED a été donc créée pour renforcer ce sous-secteur crucial.

Le comité technique de la thématique s'est réuni en session ordinaire pour discuter, entre autres, du renforcement des Groupes de travail de la thématique en vue de l'atteinte de ses objectifs. Le comité technique est composé des présidents et des organisateurs des quatre (4) groupes de travail sous la thématique, notamment: la politique, le plaidoyer et la communication; l'accès aux programmes et services de qualité de l'ECED; gouvernance et responsabilisation; et génération des connaissances, documentation et diffusion.

La réunion a été officiellement ouverte par Dr Mahama Ouedraogo, Directeur du département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la Commission de l'Union africaine (CUA) qui a reconnu l'importance du comité technique pour réaliser les objectifs de la thématique dans le cadre de l'atteinte de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 16-25). Mme Janet Mouko, représentant le Réseau africain de la petite enfance (AfECN) a souligné les acquis de la thématique depuis son lancement et a préconisé l'appui soutenu de la Commission de l'Union africaine pour permettre à la thématique de réaliser ses objectifs.

La réunion a élaboré le programme de travail de la thématique pour 2020 et a reconnu l'importance de la promotion de l'éducation et du développement de la petite enfance au Troisième Comité technique spécialisé sur l'éducation, la science et la technologie (STC-EST 3), félicite en outre le groupe de travail sur la politique, le plaidoyer et la communication pour élaborer un document de politique qui sera présenté.

La réunion a connu la participation des représentants de la Commission de l'Union africaine, des Etats membres et des organisations partenaires du comité technique y compris les pays suivants: République de Maurice, République du Sénégal, République du Burkina Faso, République des Seychelles, République de la Zambie, le Réseau africain de la petite enfance (AfECN), UNICEF, Save the Children, ChildFund International et l'UNESCO.

RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION

Les participants ont fait les recommandations majeures suivantes pour renforcer la thématique et son mécanisme de groupe de travail pour veiller à ce que ceux-ci assument de manière efficace et efficiente son mandat au titre de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 16-25) et l'Agenda 2063.

- i. Le Comité technique et les groupes de travail doivent se réunir au moins une fois l'an dans une réunion interactive tandis que les autres réunions s'organiseront de façon virtuelle.
- ii. Les groupes de travail doivent articuler leurs travaux autour de l'élaboration des directives et des cadres politiques dans leurs thèmes respectifs, étant plus alignés sur le mandat de la Commission de l'Union africaine.
- iii. Le coordinateur et le président de la thématique doivent trouver les moyens novateurs pour estomper les barrières linguistiques en vue de s'assurer de la participation durable de l'ensemble des membres.
- iv. La Commission de l'Union africaine devrait jouer un rôle actif dans la fourniture de l'appui logistique pour faciliter le travail du Comité technique, des groupes de travail et de la thématique en général.
- v. Il s'avère important pour la thématique de tirer parti du réseau des organisations régionales et internationales qui font partie de la thématique pour rallier plus de parties prenantes en vue de l'accroissement de ses membres.
- vi. Vu le caractère plurisectoriel de l'ECED, le Département des Ressources humaines, de la science et de la technologie, et le département des Affaires sociales de la Commission de l'Union africaine doivent collaborer étroitement en vue de la réalisation des objectifs de la thématique.
- vii. La thématique doit trouver des synergies avec les autres thématiques et programmes de la CESA au sein de la Commission de l'UA pour promouvoir l'Agenda de l'ECED.

Addis-Abeba (Ethiopia), le 6 décembre 2019